

## Discours Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des affaires sociales et de la santé publique

### Lancement de la voie budgétaire 2022-2024 assurance maladie

Mesdames et Messieurs,

La crise du corona a dominé nos vies l'année dernière. La vie de chacun, mais surtout celle des acteurs de la santé. Je vous suis extrêmement reconnaissant à tous pour vos efforts et je suis fier de ce dont notre système de santé est capable. Nous avons appris que lorsque le besoin est grand, nous pouvons agir rapidement et relever ensemble un défi commun.

Le COVID nous a aussi confirmé clairement ce que nous savions déjà : notre système de soins doit être adapté. Je suis donc particulièrement heureux que vous ne restiez pas les bras croisés et que vous tourniez votre regard vers l'avenir. Le fait que vous soyez si nombreux ici aujourd'hui me rend optimiste.

Je pense qu'il est particulièrement positif que vous preniez ensemble l'initiative de mener à bien ce travail en vue d'atteindre les objectifs en matière de soins de santé, à savoir une efficacité accrue et un cadre budgétaire stable.

Cette initiative est étroitement liée à l'ambition de l'accord de coalition d'engager une transformation de notre système de santé afin d'en améliorer constamment la qualité et l'accessibilité et de l'adapter aux nouveaux besoins des patients. L'accord de coalition a pour ambition de réduire de 25 % l'écart de santé en termes d'espérance de vie en bonne santé, de réduire de 15 % la mortalité évitable et de faire partie des 10 pays ayant le plus grand nombre d'années de vie en bonne santé d'ici 2030. Ces objectifs en matière de santé exigent des efforts à de nombreux niveaux et dans de nombreux domaines de responsabilité. Mais bien sûr, les soins de santé peuvent apporter une contribution importante à cet égard.

Le gouvernement a décidé d'investir de manière substantielle dans l'assurance maladie, en raison de l'importance des soins de santé, d'une part, et de l'urgence des réformes, d'autre part. Cependant, ces importants efforts budgétaires supplémentaires ne sont pas sans contrepartie. Ils ne peuvent pas servir uniquement à financer les activités habituelles, mais ils doivent permettre de nouvelles initiatives et réformes en matière de soins.

Mesdames et Messieurs, je voudrais évoquer les « Quadruple Aim » objectifs comme base d'une politique de santé cohérente.

1. Améliorer les soins tels que perçus par l'individu
2. Améliorer l'état de santé de la population en mettant l'accent sur l'accessibilité et l'équité sociale
3. Obtenir une valeur ajoutée pour le patient dans le domaine de la santé grâce aux ressources déployées
4. Veiller à ce que les professionnels de la santé puissent effectuer leur travail de manière appropriée et durable.

Ces objectifs doivent guider la politique, et des instruments tels que le financement, l'organisation, et cætera, sont un moyen de les atteindre. Et non l'inverse. Ce sont des ambitions que je reconnais dans le trajet 2022-2024 que vous lancez tous aujourd'hui. Pour moi, ces travaux seront couronnés de succès si nous pouvons progresser sur trois axes stratégiques.

Premièrement, nous devons nous engager à assurer des soins accessibles à tous, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables.

Nous sommes tous conscients des inégalités dans l'accès aux soins, de la pression des coûts de santé sur les budgets familiaux, des besoins non satisfaits en matière de soins (santé mentale, prévention, soins dentaires, coûts de transport, etc.) L'ambition doit être, d'une part, d'investir dans des mesures générales, telles que le renforcement de la facture maximale, l'automatisation de l'accès aux droits, l'élargissement des tiers payeurs, etc. et, d'autre part, d'investir dans des mesures ponctuelles relatives aux lacunes du paquet d'assurance. Des accords tarifaires équilibrés qui conduisent à un degré de convention plus élevé et donc à une plus grande sécurité tarifaire pour le patient sont évidemment aussi d'une grande importance.

Deuxièmement, nous devons passer à des soins directs avec le patient, en mettant l'accent sur la première ligne, la prévention et l'autonomisation. Le rapport récemment publié par l'OCDE "Renforcer la ligne de front : comment les soins de santé primaires aident les systèmes de santé à s'adapter pendant la pandémie COVID-19" souligne une fois de plus l'importance des soins primaires. En Belgique aussi, nous avons constaté l'importance d'un système de soins de santé primaires qui fonctionne bien et qui coopère. Nous avons vu de bons exemples de fonctions de soins primaires offertes conjointement et au niveau de la population locale, comme les centres de dépistage et de vaccination. Nous devons continuer à investir dans ces fonctions de soutien et dans des programmes multidisciplinaires au niveau local, structurés autour d'objectifs communs. Il peut s'agir d'offrir un soutien psychologique de première ligne, de programmes de prévention, de promotion de la santé en groupe, d'éducation et de soutien de parcours, de médiation interculturelle ou de travail de santé communautaire, de gestion de cas ou de révision de médicaments.

Notre système de soins de santé doit être adapté aux besoins d'un nombre croissant de personnes qui souffrent de problèmes de santé chroniques et multiples. Nous devons donc renforcer les soins dans la proximité, dans une approche à la fois communautaire et centrée sur la personne. Et ce, d'une manière qui tient compte de ce qui importe vraiment pour les patients. En offrant une continuité des soins et une prise en charge multidisciplinaire. En renforçant les compétences de chaque individu en matière de santé et d'autonomie, et en veillant non seulement aux soins médicaux, mais aussi aux soins psychologiques et aux relations sociales. En misant sur des soins personnalisés, prédictifs, préventifs, proactifs, intégrés et participatifs.

Nous devons renforcer les soins de santé primaires afin qu'ils puissent atteindre ces objectifs.

Troisièmement, nous devons nous concentrer sur les soins en réseau autour du patient, en mettant l'accent sur la coopération, l'intégration et l'innovation. Une plus grande intégration entre l'offre de soins de première et de deuxième ligne est essentielle si nous voulons contribuer à une meilleure qualité et à une plus grande efficacité des soins. Je pense, par exemple, au développement de parcours de soins transmuraux en collaboration avec les hôpitaux, mais aussi à l'exploration d'instruments innovants tels que le télémonitoring et la télé médecine ; à l'utilisation d'un soutien spécialisé pour les soins primaires par le biais de l'accompagnement ou de l'hospitalisation à domicile. Nous devons oser investir dans les innovations technologiques et utiliser les applications mobiles, notamment pour soutenir l'autogestion des patients. Un dossier multidisciplinaire partagé et des tableaux de bord au niveau de la population sont des conditions préalables importantes à cet effet.

Ces axes de changement doivent être soutenus par des modèles de financement renouvelés. Le système actuel de financement des performances atteint ses limites, comme le confirme une fois de plus la crise actuelle. Nous devons prendre des mesures en faveur d'un modèle de financement à plusieurs niveaux, avec des éléments tels que le financement des capacités, le financement des pratiques, le financement de l'innovation, le financement des performances, etc. Nous devons oser explorer comment un financement groupé des prestataires de soins de santé basé sur les coûts attendus des soins de santé peut être significatif. Enfin, il est important que nous intégrions dans nos modèles de financement des leviers suffisants pour soutenir des soins efficaces, par exemple la prescription rationnelle de médicaments, la biologie clinique ou l'imagerie médicale.

Les réformes qui nous attendent sont loin d'être anodines. Je suis donc ravi que le professeur Erik Schokkaert ait accepté ma demande de présider un groupe de scientifiques pour vous aider et vous guider dans vos travaux. Je suis convaincu que toute politique doit être fondée sur des données probantes scientifiques, et je suis certain que l'expérience du terrain, combinée à la perspective scientifique et parfois novatrice d'experts, permettra d'obtenir de meilleurs résultats.

Je suis conscient que nous devons veiller à ce que ces réformes soient mises en œuvre parallèlement et de manière cohérente avec d'autres réformes. Je pense, par exemple, au pacte pharmaceutique, à la réforme du financement des hôpitaux et du paysage hospitalier, à la reclassification de la nomenclature ou au renforcement des soins de santé mentale.

La crise du coronavirus a renforcé le sentiment d'urgence pour entamer ces réformes. Les nombreux signaux que j'ai reçus de patients, du terrain et des organes de concertation me confortent dans ma conviction que nous disposons de l'adhésion nécessaire et qu'ensemble, nous pourrions engranger des résultats.